

# Marocains d'Espagne bloqués au Maroc: La justice comme dernier recours

10.05.2020 | Marocains d'Espagne bloqués au Maroc: La justice comme dernier recours

La situation des Marocains résidant en Espagne et bloqués au Maroc suite à la pandémie du Covid-19, fait encore couler de l'encre. Mais cette fois-ci, l'affaire a pris une autre tournure. Une association espagnole qui défend les droits des MRE compte saisir la justice espagnole contre les gouvernements marocain et espagnol. Les détails.

Ils sont plus de 7.000 Marocains résidant en Espagne qui se sont retrouvés bloqués au Maroc après que le Royaume ait décidé de fermer ses frontières à cause de la pandémie du coronavirus.

D'après Mohamed Alami Soussi, président de l'Association des amis du peuple marocain en Espagne qui s'est confié à *Hespress FR*, et depuis que le voisin du Nord a décidé de rapatrier ses ressortissants, il l'a fait uniquement au profit des Espagnols de « *sang* », ce qu'il considère comme un acte « *discriminatoire* ».

« L'Espagne avait prévu deux vols pour rapatrier ses ressortissants bloqués au Maroc, le 3 avril et le 7 mai, y compris les Marocains résidant en Espagne. Mais on a été surpris que seuls les Espagnols +de souche+ allaient être rapatriés, ce que nous refusons totalement. Il y a des Marocains résidant en Espagne bloqués au Maroc qui sont malades et ont besoin de prise en charge, ou encore des femmes enceintes. Le pire, c'est que quand on s'est entretenu avec la ministre des affaires étrangères espagnole, elle nous avait affirmé que c'est le Maroc qui est à l'origine du blocage et refuse d'envoyer ses citoyens» , nous explique-t-il.

Il poursuit dans sa déclaration à *Hespress Fr*, que l'association avait contacté plusieurs partis politiques marocains pour les inviter à trouver une solution, mais en vain. « Seule la secrétaire générale de la Fédération démocratique de la gauche (FDG), Nabila Mounib nous a permis d'entrer en contact avec le ministère marocain des affaires étrangères qui nous a assuré que le Royaume n'a aucun problème que les Marocains résidant en Espagne quittent le pays, donnant ainsi l'exemple de ceux qui ont pu partir en France, en Belgique ou encore aux Pays-bas », avance-t-il.

S'agissant du deuxième vol programmé par l'Espagne le 7 mai, et après la polémique qu'a créée cette affaire, Mohamed Alami Soussi nous a indiqué que finalement le consulat espagnol a contacté les Marocains d'Espagne bloqués au Maroc pour leur demander de fournir une liste des personnes dont l'état est critique et qui doivent se rendre en Espagne, ce que l'association a fait.

Cependant, nous explique Alami Soussi, on a encore été surpris de constater que le nombre de personnes autorisées à partir

était minime ( près de 8 personnes) et l'accord ne prenait pas en compte également le critère de l'urgence. « *Ils ont choisi d'abord ceux ayant la nationalité espagnole ou encore une jeune fille de 18 ans dont le cas n'était pas urgent* », souligne notre interlocuteur.

*“Au lieu d'embarquer les gens ayant des soucis de santé ou financiers et qui doivent absolument se rendre en Espagne, comme mentionné dans notre liste, ils ont choisi un nombre minime de personnes déjà, sans prendre en considération les cas urgents. Il y a par exemple une femme bloquée à Nador dont l'époux est mourant à Madrid et qui souffre d'un cancer du poumon. Et ça, c'est un exemple parmi des centaines. Il y a des femmes enceintes, des femmes dont les nourrissons ont des problèmes de santé et n'ont pas les moyens de prendre en charge leur traitement au Maroc puisque les hôpitaux publics sont surchargés par les patients Covid-19”,* détaille encore Alami Soussi.

D'autre part, le président de l'association nous indique que « *le gouvernement espagnol dit maintenant qu'il envisage la possibilité de mobiliser un navire pour rapatrier les Marocains résidant en Espagne et bloqués au Maroc, mais nous avons du mal à y croire, car s'ils voulaient trouver une solution, ils l'auraient trouvée il y a un moment déjà. Cela fait environ deux mois que le gouvernement espagnol n'a rien fait, sachant que le Maroc n'est qu'à quatorze kilomètres de l'Espagne*», dénonce-t-il.

Ainsi les Marocains résidant en Espagne comptent introduire une action en justice auprès du procureur de l'État espagnol, à partir de lundi 11 mai, pour la « *discrimination* » qu'ils ont subie de la part du gouvernement espagnol qui, selon eux,

*« n'a pas fait d'effort pour les rapatrier en Espagne, à l'instar des Espagnols de sang », et qu'il considère comme « une violation de la constitution espagnole, qui prône l'égalité» .*

L'Association des amis du peuple marocain en Espagne compte pareillement intenter une action en justice contre le Maroc, qui toujours selon ses membres, *« n'a pas aidé les Marocains résidant en Espagne et bloqués au Maroc, notamment en ce qui concerne la prise en charge médicale des patients malades et qui ont besoin de traitement, au moment où il a aidé les Marocains bloqués à l'étranger»* , rappelant ainsi l'aide fournie par les ambassades et consulats du Royaume depuis le début de la pandémie, qui se sont engagés à héberger et à nourrir plus de 5.000 citoyens marocains, selon les données fournies par le chef du gouvernement, Saad Eddine El Otmani il y a deux jours.

## **Source**

**: <https://fr.hespress.com/144492-marocains-despaigne-bloques-au-maroc-la-justice-comme-dernier-recours.html>**

**Khadija KHETTOU**